

<https://cdurable.info/Votre-projet-de-maison-basse-consommation.html>

Règlementation Thermique - RT 2012

# Votre projet de maison basse consommation

- La maison durable -



Date de mise en ligne : mardi 27 novembre 2012

---

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous  
droits réservés

---

Si vous avez un projet de construction ou de rénovation, en qualité de futur propriétaire d'une maison neuve, vous avez l'obligation de respecter la nouvelle Règlementation Thermique 2012 appelée RT 2012. Elle entre en vigueur le 1er janvier 2013 et ses exigences écologiques, économiques et technologiques sont nombreuses. CDURABLE.info a sélectionné le dossier spécial de TotalGaz pour tout savoir sur la RT 2012 afin de réaliser votre projet de maison basse consommation. C'est-à-dire une maison écologique et économique, qui respecte la réglementation autant que votre budget en énergie de chauffage ! ...

## Table des matières

- [Tout savoir sur la RT 2012](#)
- [La conception Bioclimatique](#)
- [CEP max : La consommation d'énergie maximale](#)
- [La construction de ma maison](#)
- [La rénovation de ma maison](#)
- [Mon énergie de chauffage](#)

√



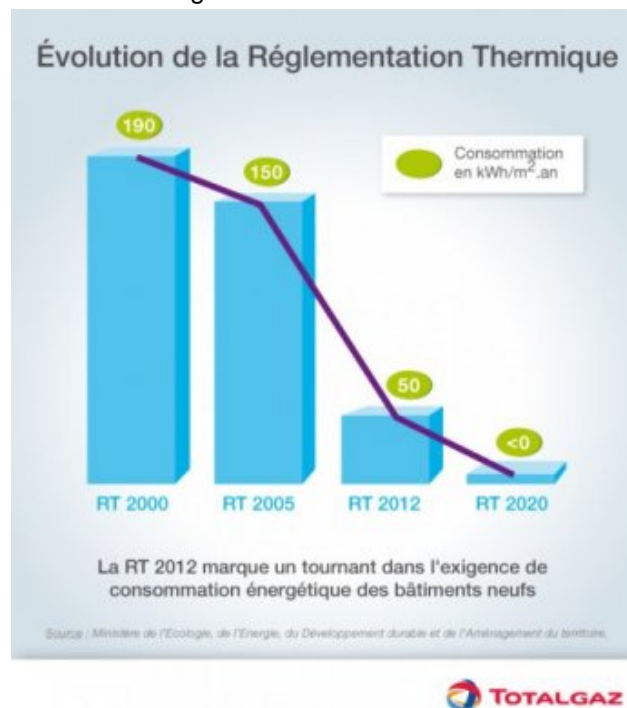
## Tout savoir sur la RT 2012

La RT 2012 a été conçue pour permettre à la France de respecter ses engagements écologiques vis-à-vis de la communauté internationale (engagement de réduire de 20% la consommation d'énergie, de 20% les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître de 20% la part des énergies renouvelables) et, plus récemment avec le Grenelle Environnement, de réduire par quatre d'ici à 2050 les émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990 en France. **Le secteur du bâtiment** a un rôle important dans cette lutte contre le changement climatique, puisqu'il **est responsable à lui seul de 43 % de la consommation énergétique** dans l'hexagone.



L'objectif de [la Réglementation Thermique 2012](#) est donc très ambitieux : il faut diviser par trois la consommation énergétique moyenne des nouvelles constructions, sachant que l'ensemble du parc immobilier reste majoritairement très énergivore ... D'où la notion de bâtiment basse consommation d'énergie (BBC) en 2012 et, d'ici 2020, celle de bâtiment à énergie positive (BPE) qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

La RT 2012 entrera en vigueur le 1er janvier 2013 et concernera toutes les demandes de permis de construire d'un bâtiment neuf à usage d'habitation. Une évolution logique dont le niveau d'exigence en matière de performance énergétique, calculée en kWh/m<sup>2</sup>/an, est de plus en plus exigeant avec une volonté d'arriver en 2020 à une consommation inférieure à la production d'énergie du bâtiment.



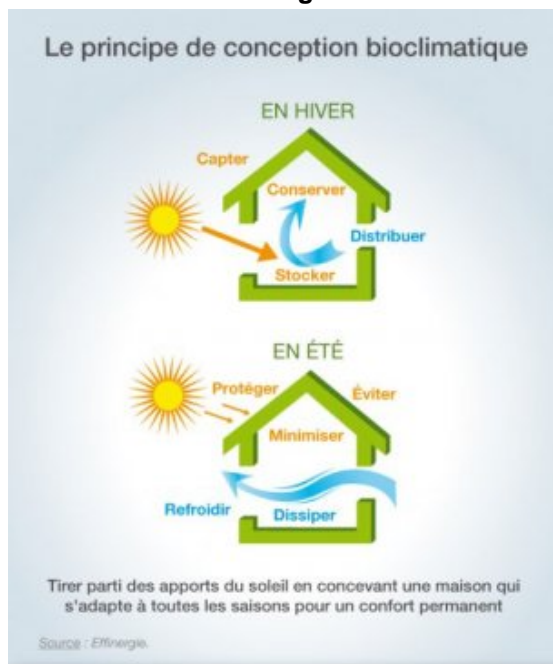
Pour parvenir à atteindre cet objectif, [la RT 2012](#) fixe 3 exigences de résultat en termes de performance énergétique

: la conception Bioclimatique du bâtiment, sa consommation d'énergie maximale et le confort d'été minimal.

# La conception Bioclimatique

**Bbio : La conception bioclimatique pour une efficacité énergétique maximale du bâtiment**

En amont du choix des systèmes d'énergie, la RT 2012 impose une optimisation de la conception du bâtiment. Le coefficient de besoin bioclimatique, aussi appelé Bbio mesure ainsi la **capacité de la maison à limiter les besoins en énergie de chauffage, de refroidissement et d'éclairage artificiel.**

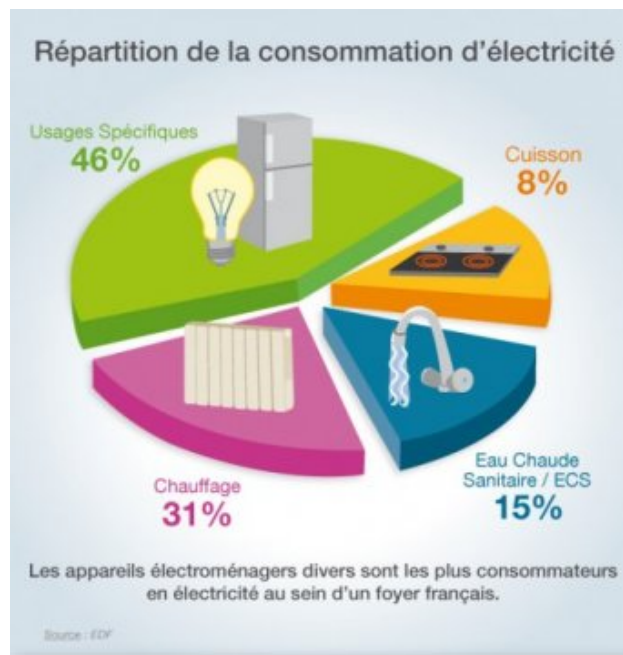


Le Bbiomax désigne la valeur limite du Bbio qui caractérise la capacité d'un bâtiment à limiter ses besoins en énergie. Il prend en compte plusieurs critères comme la surface du bâtiment, la localisation géographique, l'altitude et la catégorie du logement. Un bon Bbio c'est **une maison moins énergivore en chauffage, climatisation et éclairage.**



## CEP max : La consommation d'énergie maximale

Les besoins en chauffage, climatisation ou éclairage sont différents en fonction de la zone géographique où sera située votre nouvelle habitation.



Les consommations maximales moyennes d'énergie varient de 40 au Sud à 60 kWh/m<sup>2</sup>/an



La RT 2012 impose une consommation maximale moyenne d'énergie primaire limitée à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an pour les constructions neuves. Mais, **50 Kwh ep qu'est-ce que ça représente au quotidien ?**



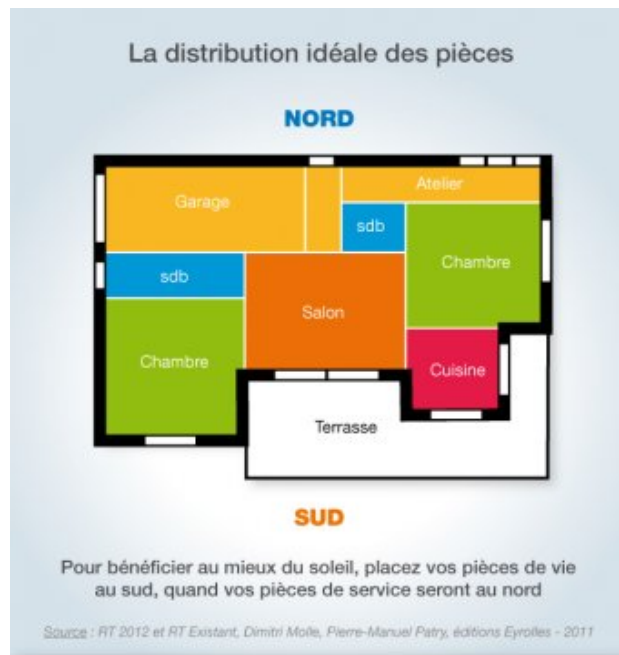
▶ Tout savoir sur la [réglementation thermique 2012](#)

## La construction de ma maison

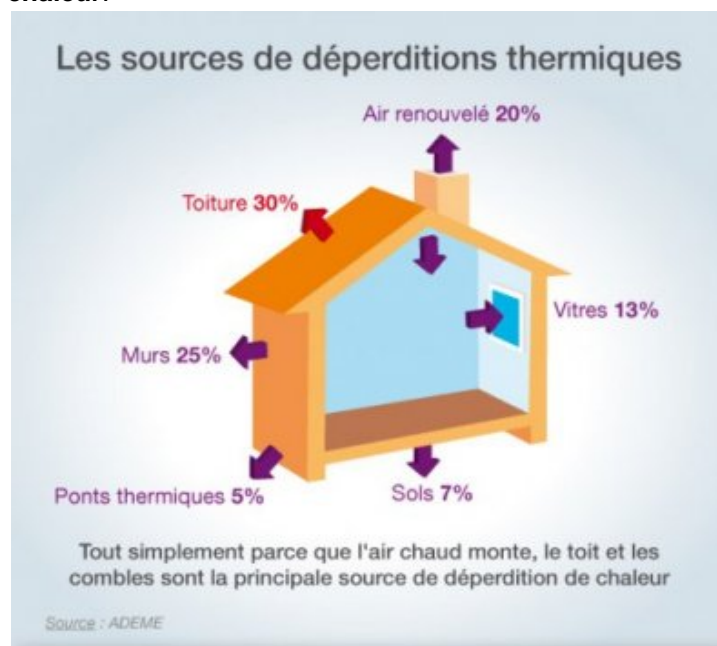
Un des enjeux de la RT 2012 est de construire une maison "en harmonie avec la nature" capable de bénéficier au maximum de son environnement : la chaleur du soleil, la protection du vent grâce à la végétation...



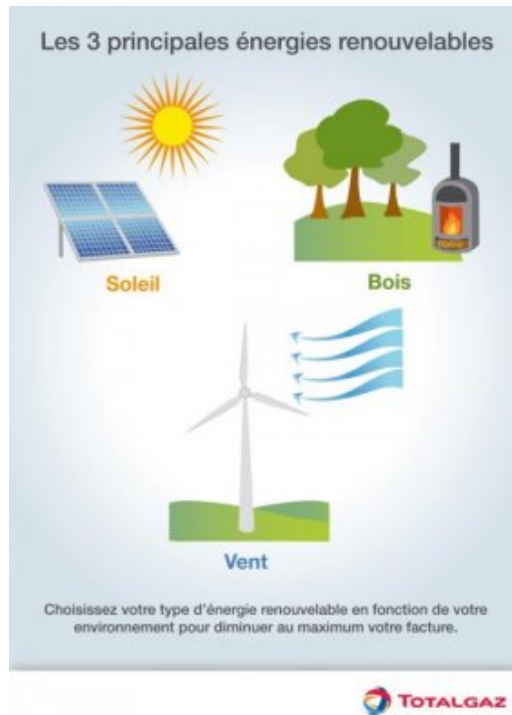
Une distribution idéale des pièces de la maison privilégiera le Sud pour les pièces à vivre et le Nord pour celles à usage moins fréquent comme le garage, l'atelier, même une chambre d'ami et sa douche ...



Pour un confort optimal, votre maison devra également bénéficier d'une **excellente isolation thermique** pour éviter les déperditions de chaleur.



La RT 2012 prévoit aussi la mise en place d'une énergie renouvelable : soleil, vent, biomasse, eau ...



Couplée à une source d'énergie électrique traditionnelle, la source d'énergie renouvelable permet de tendre vers des objectifs de développement durable, de réaliser des économies et d'apporter un confort de chauffe optimal.

▶ Construire ma [maison bbc](#)

## La rénovation de ma maison

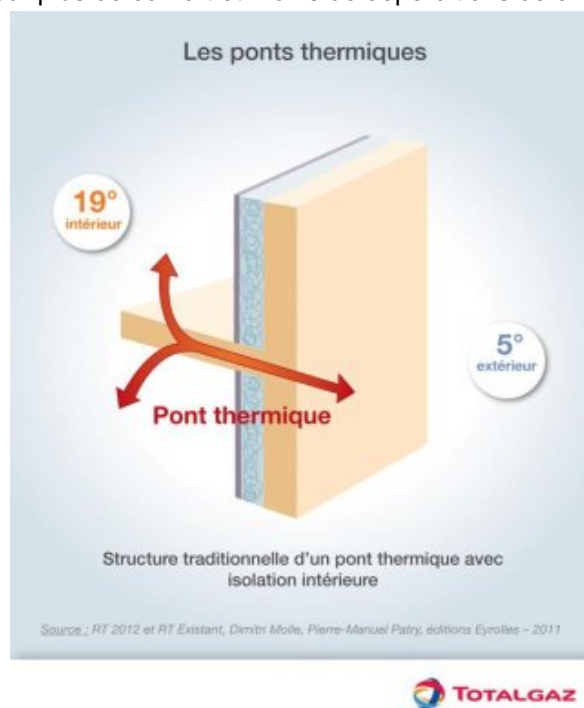
Obligatoire depuis 2011 pour la vente d'un logement, le diagnostic de performance énergétique permet à l'acheteur d'estimer la consommation d'énergie du bien qu'il désire acquérir.





Si les maisons anciennes ne sont pas concernées par la Réglementation Thermique 2012 (RT 2012), faire des travaux de rénovation de votre maison pour qu'elle entre dans les critères BBC (bâtiment basse consommation) peut s'avérer très avantageux à plusieurs niveaux :

- ▶ Une **meilleure isolation** pour plus de confort et moins de déperditions de chaleur.



- ▶ Des **solutions de production d'énergie plus performantes** pour réduire vos consommations et donc vos factures énergétiques.
- ▶ Une **amélioration globale de la qualité de l'habitat** pour valoriser votre bien et réduire ses émissions de pollution.

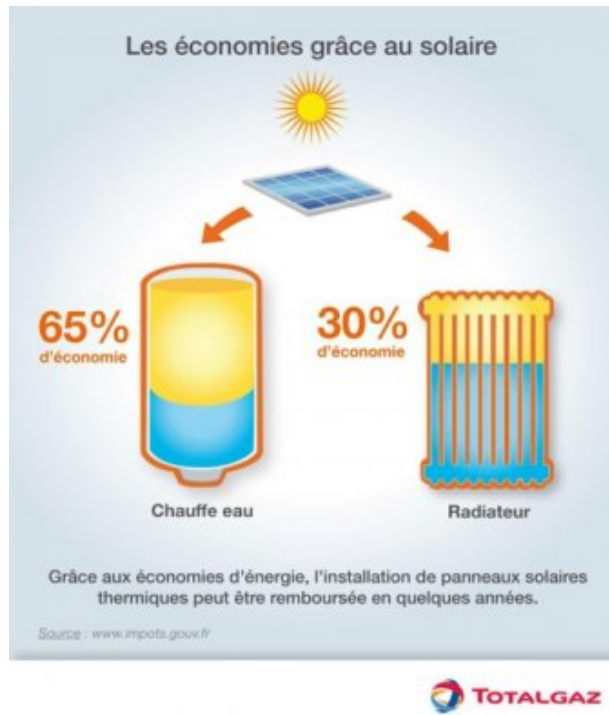
Pour vous encourager et vous aider dans vos démarches de mise en conformité avec la [réglementation thermique](#), des aides de l'Etat sont prévues.

- ▶ [Rénover ma maison pour baisser sa consommation d'énergie](#)

## Mon énergie de chauffage

Vous venez de procéder à l'isolation de votre maison : il faut désormais choisir un système de chauffage performant, capable de rendre votre habitat confortable sans vous ruiner !

La RT 2012 impose le recours à une énergie renouvelable. Le concept de bi-énergie répond parfaitement à cette exigence.



► [Mon énergie de chauffage](#)

Post-scriptum :

► [Dossier spécial : Ma maison basse consommation](#)

[Article sponsorisé](#)

[<http://stats.buzzea.com/stat-2741-354415.gif>]